



## Chers amis de la Mehaigne et de ses affluents

2011 marque un tournant majeur dans la gestion concertée de nos cours d'eau puisqu'en janvier prochain le *contrat de rivière Mehaigne* deviendra le *comité de rivière Mehaigne*, au sein d'une plus grande structure que sera le **contrat de rivière Meuse aval et affluents**.

Cette superstructure, rassemblant les comités locaux de la Mehaigne, du Haut-Geer et du Hoyoux, permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle et d'avoir à notre disposition des moyens humains et financiers accrus. Ce nouveau *contrat de rivière Meuse aval* permettra surtout la mise en place d'un programme d'actions plus ambitieux au profit de toutes nos communes et de tous nos cours d'eau.

Au sein de chaque comité local, les différents partenaires ont travaillé ensemble pour élaborer un nouveau programme d'actions sur base de l'inventaire de terrain et des spécificités de chacun des bassins. De leur côté, les cellules de coordination des trois comités se réunissaient afin de faire coïncider au futur *contrat de rivière Meuse aval* le tout nouveau programme d'actions.

Dans ce numéro du Mehaigne Contact, vous découvrirez l'actualité ainsi que quelques projets du *comité de rivière Mehaigne* qui nous tiennent à cœur comme la signalétique des cours d'eau, la réhabilitation des frayères sur la Mehaigne ou encore la mise en place d'une stratégie commune de lutte contre les déchets.

Permettez-moi enfin de profiter de l'occasion pour vous présenter, en mon nom propre, de tous nos membres et de notre personnel, nos meilleurs vœux pour 2011. Que cette année nouvelle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Et en cette période de fêtes, n'oubliez pas de boire... aussi de l'eau. Car l'eau, c'est la vie!

Bonne année 2011 à toutes et à tous.

Olivier MOINNET

Président du Comité de rivière Mehaigne  
et Vice-président du Contrat de Rivière  
Meuse Aval et affluents



### Sommaire :

Signalisation des CdE	1
STEP d'Amay : pose de la 1 <sup>ière</sup> pierre	2
Du robinet à la bouteille	3
Journée de l'environnement à Eghezée	4
Projet de réhabilitation de frayères	4
Réunion-conférence : l'agriculture et les CdE	4
Délinquance environnementale	4

## Lorsque les ruisseaux sortent de l'anonymat...

Depuis quelques mois, le contrat Mehaigne mobilise les énergies pour



La Mehaigne ... à Mehaigne, sur la commune d'Eghezée

améliorer la signalétique des cours d'eau du bassin afin de les faire sortir de l'ombre. Cet ambitieux projet va permettre aux habitants de mieux connaître les ruisseaux et ainsi mieux les respecter.

Pour ce faire, la cellule de coordination a réalisé un inventaire de tous les ponts afin de permettre aux communes de déterminer la pertinence et la priorité à donner à la pose des panneaux.

En 2011, les habitants vont donc faire la connaissance de la Mehaigne, bien sûr, mais également du ruisseau de Narméa à Warnant-Dreye, du Petit Hoyoux à Noville-les-Bois ou encore du ruisseau du Moulin à Ciplet. Au total, cette première phase de signalisation devrait rendre leur nom à 22 cours d'eau.

Et c'est ainsi identifiés que les cours d'eau vont encourager, nous l'espérons, les habitants à un plus grand respect de l'environnement.

Actuellement, les eaux usées de l'agglomération de Huy sont directement rejetées dans la Meuse, dans la **Mehaigne** ou dans le Hoyoux sans subir de traitement approprié.

Cette situation inacceptable fera bientôt partie du passé grâce à la construction de la station d'épuration d'Amay.

« La pollution de nos rivières n'est pas une fatalité »

Alain DECERF  
Président de l'AIDE

En effet, le 12 octobre dernier, le chantier de cette future station a été officialisé par la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, en présence de Monsieur Philippe Henry (Ministre du Gouvernement wallon chargé de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité), Monsieur Jean-Michel

Javaux (Bourgmestre d'Amay), Monsieur Jean-Luc Martin (Président de la SPGE) et Monsieur Alain Decerf (Président de l'AIDE).

La station d'épuration d'Amay, dernière station importante en construction le long de la Meuse, sera opérationnelle en 2012.

### La station d'épuration

La station d'épuration d'Amay traitera les eaux usées de tout ou partie des entités d'Amay, Engis, **Huy**, Verlaine, **Villers-le-Bouillet** et **Wanze**.

La station d'épuration d'Amay se situe à l'extrémité de la rue de la Centrale, à proximité de la Meuse, sur une parcelle de 2,93 ha acquise par l'AIDE en 2007.

En plus du traitement des eaux usées récoltées par le réseau de collecte, la station d'épuration d'Amay récoltera et traitera les matières de vidange de fosses sceptiques qui y seront acheminées par des vidangeurs agréés.

La capacité nominale de la station d'épuration d'Amay a

été fixée à 54.200 équivalents-habitants (EH).

### Le réseau de collecte

L'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration d'Amay nécessite au total la construction d'environ 40 km de collecteurs et de conduites de refoulement ainsi qu'au moins 8 stations de pompage importantes qui assureront la reprise et le transfert des eaux usées vers la station d'épuration.

Une première partie des travaux de collecte, reprise dans le programme d'investissements 2005-2009 de la S.P.G.E., sont en cours de concrétisation et permettra de collecter une charge d'environ 43.000 EH. Les ouvrages complémentaires sont inscrits au programme d'investissement 2010-2014.

Les collecteurs et stations de pompage représentent un investissement important. Le coût global de leur réalisation est en effet estimé à quelque 49 millions d'euros, soit environ 70 % de l'investissement total. La pose du collecteur entre Wanze et la station est prévue pour 2012.

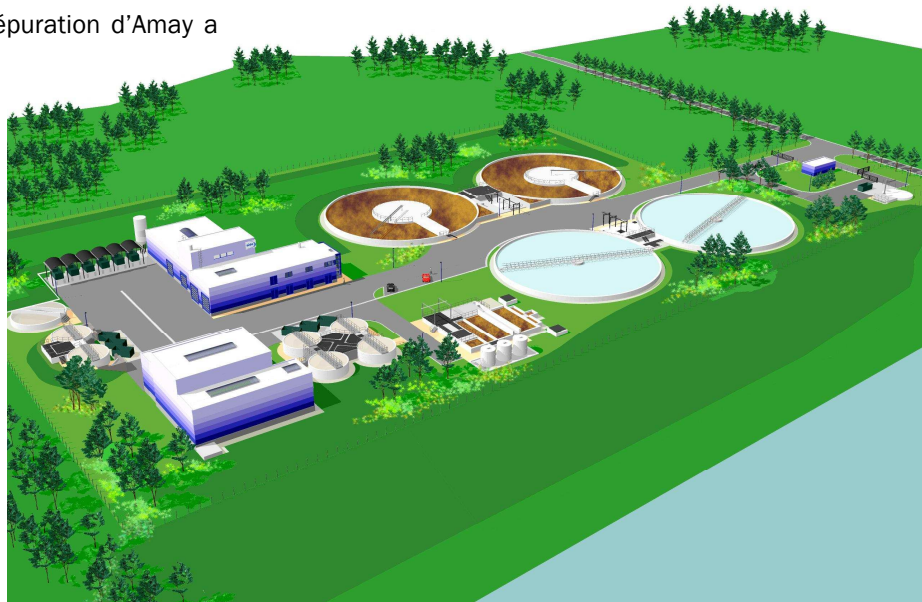
### Le procédé épuratoire

Les eaux épurées par la station d'épuration, qui seront rejetées en Meuse, en aval du barrage d'Ampsin, doivent respecter les conditions sectorielles de rejet des stations d'épuration d'eaux usées urbaines de plus de 2.000 EH.

Pour garantir ces normes de rejet, le système d'épuration mis en œuvre est le procédé biologique dit à boues activées à faible charge avec élimination du carbone, de l'azote et du phosphore par voie biologique.

Vitesse de traitement: 500 litres ... par seconde!

Équivalent-habitant (EH) :  
quantité moyenne de pollution  
produite par jour et par  
personne



**48%** c'est la proportion absolument hallucinante de bouteilles d'eau « minérales » vendues au États-unis, dont le contenu provient directement du robinet et du réseau de distribution publique. Les compagnies de production d'eau minérale ont de plus en plus recours à ce stratagème. Elles abandonnent les recherches hydrogéologiques et la détection de sources ou de nappes de grande qualité, pour sombrer dans la facilité. Ces sociétés préfèrent acheter et traiter des millions de litres d'eau du robinet en provenance des réseaux de distribution plutôt que de se charger de la production et de la protection de la précieuse ressource.

### Un bilan financier très favorable

Le recours à l'eau du robinet par les sociétés de mises en bouteille a

doublé lors des 5 dernières années... Il est encouragé par les municipalités qui trouvent dans ce commerce de l'eau une manne financière inespérée et qui peuvent ainsi valoriser leurs installations en vendant leurs excédants en eaux aux plus offrants.

A Sacramento, Nestlé a installé une usine d'embouteillage qui se contente de traiter et de conditionner l'eau du robinet qui termine dans une belle bouteille sous le nom de « Nestlé Pure Life ». Cette eau du robinet facturée au départ à moins de 0,05 cent/l voit son prix passer à 1,5 dollar le litre.

La nature du traitement des eaux n'est pas communiquée mais présentée (ce qui est un comble) comme un secret de fabrication! L'eau du robinet, même avant de passer dans les usines Nestlé, est parfaitement potable et un test à

l'aveugle ne permettrait pas de déceler une différence avec le produit final de chez Nestlé. La multiplication du prix par 100.000 couvre donc surtout les frais d'emballage, de transport et une assez superbe plus-value réalisée par le minéralier.

L'eau semble être définitivement un bien marchand et rien n'empêche que demain on ne réserve sa distribution qu'aux plus offrants, alors qu'il s'agit d'un bien vital qui devrait être accessible à tous

Georges MICHEL, CWEPPS

## Bilan des 3 dernières années ... dans un calendrier

Depuis quelques temps, l'idée nous trotte dans la tête...  
12 mois > 12 communes, la combinaison idéale pour réaliser un calendrier.

En cette fin d'année 2010, le CR Mehaigne arrive au terme de son premier programme. Il est aujourd'hui temps de faire le point sur les actions concrètement réalisées par l'ensemble de partenaires en faveur des rivières ou des ressources en eau.

Après un premier bilan, les partenaires du contrat de rivière peuvent être fiers: restauration de frayères, stabilisation de berge par des techniques végétales, Journées « Rivières propres », réalisation d'une passe à poissons, Journées wallonnes de l'eau,... autant d'actions réalisées en faveur de la rivière.

Les communes ont également apporté leur pierre à l'édifice. En effet, plusieurs actions de sensibilisation, d'entretien ou de nettoyage de cours d'eau ont eu lieu.

Cette fin de programme est l'occasion d'éditer un calendrier rassemblant quelques-unes des actions réalisées par les communes et les partenaires. Ce calendrier sera mis à disposition des habitants dans les administrations communales et sur simple demande au CR Mehaigne.



**Merci à tous nos partenaires pour ces 3 années de travail !**

Bien sûr, le calendrier ne résume pas toutes les actions réalisées pendant ces 3 dernières années. Citons également :

- ~ la séance d'information sur les MAE en collaboration avec le Parc Naturel : 50 agriculteurs
- ~ le stage VTT/Nature à destination des adolescents (14 participants)
- ~ la séance d'information sur les pesticides (65 personnes) et la séance sur l'épuration individuelle (40 personnes)
- ~ 3 éditions de « Pêche en fête » à l'initiative des pêcheurs et de la maison wallonne de la pêche
- ~ les JWE en 2008 : 477 personnes et 849 élèves / en 2009 : 346 personnes et 439 élèves
- ~ les articles d'information sur les espèces invasives dans la newsletter : Renouée du Japon, Berce du Caucase, Grenouille rieuse, Tortue de Floride, Bernache du Canada et Balsamine de l'Himalaya
- ~ ...



## Contrat de Rivière Meuse et affluents ASBL

Rue du Moulin, 48  
4261 Braives (Latinne)

Tél. : 019/56.73.98  
Fax : 019/69.81.73  
E-Mail : info@contratmeuse.be

## Journée de l'environnement d'Eghezée

Le CR Meuse était présent à Eghezée le 27 novembre dernier, dans le cadre de la Journée de l'environnement. La traditionnelle journée de l'Arbre, étendue, pour l'occasion, à d'autres thématiques comme la gestion différenciée ou l'Agenda 21 local, a rencontré un très beau succès auprès du grand public (1.300 arbres distribués).

C'était l'occasion pour le CR Meuse de présenter aux habitants d'Eghezée l'inventaire de terrain et les actions en projet sur le territoire de leur commune.

Le CR Haute-Meuse, le BEP, le DNF, le guichet de l'énergie de Perwez et la commission Nature et Loisirs étaient également présents.



## Projet « réhabilitation de frayères »

Le 30 septembre dernier, le CR Meuse a réuni les 3 associations de pêcheurs et les gestionnaires de cours d'eau pour réfléchir à un projet global et intégré d'amélioration piscicole de la Meuse.

Sur base des remarques et volontés de chacun, le projet s'est structuré autour de la réhabilitation de frayères et de quelques mesures complémentaires (oxygénation, sous-berges, ...).

Notre souhait est de réaménager 4 frayères situées sur la Meuse, autrefois largement fréquentées par les

reproducteurs, mais qui sont aujourd'hui « à l'abandon », envasées ou envahies par des plantes invasives.

Il s'agit, d'amont vers l'aval, des frayères de Ambresin, Moxhe, Avenne et Moha.

Ces travaux entrent dans les critères du programme opérationnel pour le secteur de la pêche et pourraient être financés par la Région wallonne et le Fonds européen pour la Pêche.

Un dossier de candidature sera introduit en 2011 par le CR Meuse.

A suivre ...

Retrouvez-nous sur notre site web  
[www.contratmeuse.be](http://www.contratmeuse.be)

## L'agriculture et les cours d'eau : réunion-conférence

L'agriculture représente un secteur très important dans notre bassin. Or la modernisation de l'agriculture s'est accompagnée d'une augmentation de la consommation d'eau, d'une érosion des terres de plus en plus marquée et d'une croissance des pollutions diffuses.

Le 9 décembre, la commune d'Eghezée a organisé une réunion-conférence à laquelle étaient invités le CR Meuse, le SPW (Direction du Développement et de la Vulgarisation) ainsi que les agriculteurs de la commune afin de trouver des solutions à ces phénomènes. Cette conférence s'est inscrite dans une logique de préservation de l'environnement aquatique, tout en prenant en compte les spécificités et les difficultés rencontrées par les agriculteurs. 22 agriculteurs ont répondu à l'appel de la commune.

## Délinquance environnementale

Etablir une stratégie commune de lutte contre les déchets et autres polluants laissés dans les vallées, voilà l'objectif que s'est fixé le groupe de travail « Délinquance environnementale ».

Rejets d'eau usée, dépôts de déchets, dégradations des berges, absence de clôture, pulvérisations d'herbicides sont autant d'atteintes aux cours d'eau auxquelles il faut rapidement trouver une solution.

Le CR Meuse, accompagné des agents constatateurs régionaux et communaux et des cinq zones de police concernées, va tenter de trouver des moyens de résolution au travers du décret « délinquance environnementale ».

*Bonne année 2011 à tous !*

*Edmée et Laure-Anne*